

## **1. Identité de notre projet**

### 1.1. Nom de l'Organisme

**POMPIERS SANS FRONTIÈRES**

### 1.2. Statut juridique

Association Loi 1901

### 1.3. Année de création

Février 1991

### 1.4. Nom de la personne qui porte le projet

PODDIO Jessica

### 1.5. Adresse courriel et numéro de téléphone de cette personne

[jpoddio@pompiers-sasn-frontieres.org](mailto:jpoddio@pompiers-sasn-frontieres.org), 07 60 20 56 78

## **2. Origine de notre projet**

### 2.1. Besoins de solidarité que nous avons repérés

Pompiers Sans Frontières intervenait jusqu'à présent exclusivement dans les pays en voie de développement sur les questions de gestion des risques jusqu'en 2010. Cependant, ces dix dernières années, les catastrophes qui ont touchées la France comme la tempête de 1999, la canicule de 2003, les inondations récurrentes un peu partout dans le pays et plus récemment dans le Var posent clairement la question de la prévention des risques mais également de l'organisation de la société civile qui manque de méthodologie et de reflexes lors de l'avènement de ce type de phénomènes. Les populations ont tendance à être assistées et à compter de manière trop excessive sur les services publics existants (pompiers, force de l'ordre, services communaux etc...).

Ainsi, un projet a été imaginé en France, avec pour zone pilote test Aix en Provence, pour travailler avec les populations afin qu'elles se prémunissent des risques environnants et apprennent à s'organiser collectivement en cas de catastrophes.

Pompiers Sans Frontières travaille auprès des populations les plus vulnérables, c'est pourquoi, nous avons choisi d'intervenir dans les quartiers prioritaires, inscrit au Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la ville d'Aix en Provence ; quartiers dans lesquels, les difficultés socio-économiques sont très importantes et démesurées comparativement aux chiffres du reste de l'agglomération.

### 2.2. Objectifs que nous visons par notre action

#### **Objectif général :**

Permettre aux populations d'accéder à des activités de protection civile participatives afin de favoriser la citoyenneté et la cohésion sociale.

#### **Objectifs opérationnels :**

**Objectif 1.** Développement du principe et des postures de citoyenneté agissant sur la prévention de la délinquance.

**Objectif 2.** Renforcer la cohésion sociale à travers la dynamique générée par la protection civile participative

### 2.3. Nos motivations

A travers nos activités en France et dans les pays tiers, nous avons pu constater clairement que la protection civile participative peut apporter des repères concrets en faveur de la solidarité. Elle permet d'acquérir des postures citoyennes et de comprendre que nous ne sommes pas une addition d'individus dans notre société sans lien mais que nous pouvons nous entraider et agir ensemble en faveur de la réduction des risques et pour les personnes les plus vulnérables.

## 2.4. Notre « slogan »

Vers la création de « brigades » de quartiers inter-générationnelles contre les risques.

## **3. Type d'action : (Entraide / Parrainage)**

Notre action est liée à l'entraide et la solidarité.

## **4. Présentation de notre projet**

### 4.1. Notre lieu d'action (ville, code postal et région)

Aix en Provence, 13100, 13090, Région Provence Alpes Côte d'Azur.

### 4.2. Description succincte de notre action

- Développement du principe et des postures de citoyenneté agissant sur la prévention de la délinquance

Cette composante est développée tout au long du projet à travers les activités de protection civile participative. Les ateliers et modules proposent des actions dont les bénéficiaires s'approprient progressivement par une méthode participative.

La sensibilisation et la connaissance des institutions en charge de la Sécurité Civile par des interventions directes d'information et de sensibilisation permettent de développer et d'intégrer des valeurs citoyennes et responsables en qualité de repères civiques des jeunes et jeunes adultes bénéficiaires du projet.

Par ailleurs, les activités pratiques participatives du projet permettent aux bénéficiaires l'appropriation de techniques et de savoirs agissant fortement sur la prévention de la délinquance. Ces activités concernent, entre autres, la prévention des accidents divers, de l'incendie et de l'emploi d'extincteurs, des activités sportives adaptées aux métiers de la sécurité civile, ainsi que l'obtention du diplôme de Prévention et Premiers Secours Civiques (PSC1).

Ces activités réalisées en groupe intitulé « brigade contre les risques sociaux et environnementaux » permettent de donner des repères nécessaires, non exclusifs, mais parfaitement adaptés, aux principes et mécanismes de prévention de la délinquance chez les jeunes et jeunes adultes.

Nous disposons également de l'agrément service civique, nous permettant d'accueillir des jeunes engagés sous un statut reconnu et valorisé.

- Renforcement de la cohésion sociale à travers la dynamique générée par la protection civile participative

Les actions et activités permettront de créer et de recenser parmi les bénéficiaires du projet la préparation future d'une Réserve Communale de Sécurité Civile en milieu urbain (conformément à la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004). A ce niveau, la création d'une RCSC, permettra de favoriser la cohésion sociale au niveau d'un quartier sur des relations sociales d'entraide, de respect et de solidarité en cas de sinistre. En outre, le développement pilote par les bénéficiaires à une RCSC permet de développer des postures citoyennes et des repères concrets sur les parcours individuels.

### 4.3. Ce que nous apportons aux bénéficiaires de notre action

Les bénéficiaires acquièrent des postures citoyennes et de cohésion sociale, se sentent mieux dans leur environnement et comprennent qu'ils peuvent jouer un rôle en faveur de la réduction des risques et de la solidarité.

### 4.4. Comment nous soutenons nos bénévoles

Sans nos bénévoles, le projet ne pourrait voir le jour, c'est eux qui le font vivre. Ainsi, nous estimons qu'ils ne doivent avoir aucun frais supplémentaires en plus du temps qu'ils donnent pour former les populations, leurs repas et frais de déplacements sont donc budgétisés et intégralement remboursés. Par ailleurs, nous les valorisons dès que possible et les investissons dans les projets qui nous tiennent le plus à cœur pour des résultats tangibles et concrets.

#### 4.5. Comment nous organisons la « réciprocité du don »

Le fait que les populations intègrent la Réserve Communale de Sécurité Civile nous conforte dans le fait que notre action a été utile et que nous pouvons la diffuser au sein d'autres territoires d'intervention. Nous demandons aux bénéficiaires simplement du respect et de la motivation.

#### 4.6. Quel est le budget nécessaire pour notre action et comment nous le finançons

93 000 euros. Financement par le biais de bailleurs publics et privés.

## **5. Données chiffrées**

### 5.1. Nombre de bénévoles mobilisés

15 bénévoles sont mobilisés sur le projet.

### 5.2. Nombre de bénéficiaires dans les 12 derniers mois

500 personnes ont été concernées par nos actions en 2010 et une centaine depuis janvier 2011.

### 5.3. Nos indicateurs de satisfaction de nos bénéficiaires et de nos bénévoles

- > Taux de participation
- > Taux d'engagement
- > Capacités à se prémunir des risques
- > Capacités à agir et à s'entraider

Possibilité de vous transférer le cadre logique qui répertorie l'ensemble des indicateurs objectivement vérifiables et définis en amont du projet.

## **6. Nos soutiens**

### 6.1. Institutionnels ou moraux (personnalité locale ou régionale)

En recherche...

### 6.2. Financiers (publics ou privés)

2010 :

RSE Caisse d'Epargne, Fondation Banque Populaire, Fondation SNCF, Fondation MACIF  
Conseil Général 13, Politique de la Ville d'Aix en Provence

2011 :

Sollicitation du Conseil Régional PACA, du Conseil Général 13, de la Politique de la ville d'Aix en Provence, de la Fondation Vinci, Fondation SNCF, Fondation MACIF, Fondation de France.

## **7. Nos besoins**

### 7.1. Matériel :

Besoins de matériel de formation (extincteurs, matériel de secourisme, matériel de simulation incendie...)

### 7.2. Argent : pour quoi faire ?

Un soutien financier nous permettrait de couvrir en particulier les frais d'activités (supports pédagogiques, documentation, déplacement, restauration des bénévoles et des bénéficiaires).

### 7.3. Bénévoles : avec quel profil ?

Tous les profils sont les bienvenus à condition d'aimer travailler avec les populations. Nous manquons en particulier de moniteurs secouristes.

### 7.4. Conseil et/ou Formation : dans quels domaines ?

### 7.5. Locaux : où et quoi ?

Locaux pour dispenser nos formations à l'intérieur ou à proximité du quartier le plus grand de la ville : le Jas de Bouffan.